

La Direction Générale du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) publie, à toutes fins utiles, et conformément aux statuts de la Société Anonyme PREBLE –RISH HAÏTI publiés dans le journal « Le Moniteur », la liste des membres du Conseil d'Administration de la susdite société, ayant été l'adjudicataire de l'appel d'offre, portant fourniture de 6 mois de produits Pétroliers, organisé le 30 avril 2020, ce suivant les instructions du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

Il s'agit de :

- Ralph Powers RISH
- Christopher Brian FOREHAND
- Philip Alan JONES
- Josué LECONTE

Appert 4eme Résolution adoptée par l'assemblée générale du 14 juillet 2011. Réf. (Le Moniteur du 24 avril 2013)

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée générale approuve dans toutes leurs parties le projet d'Acte constitutif et les statuts de la société tels qu'ils ont été établis par acte sous seing privé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après vérification, reconnaît la sincérité de la déclaration par les souscripteurs, faite par acte sous seing privé de la souscription de la totalité des actions de la société d'une valeur de cent gourdes (Gdes 100.00) chacune, faisant au total cent mille gourdes (Gdes 100,000. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, considérant que les conditions fixées par la loi sur la constitution des Sociétés anonymes ont été remplies, déclare la société «PREBLE-RISH HAÏTI, S.A.», régulièrement et définitivement constituée. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale nomme comme membres du Conseil d'Administration :

- Ralph Powers RISH
- Christopher Brian FOREHAND
- Philip Alan JONES
- Clifford Lawrence KNAUER

Josué LECONTE  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CINQUIEME RESOLUTION**

Les représentants des actionnaires, membres du Conseil d'Administration, déclarent accepter les fonctions qui leur sont conférées, ils procèdent à la répartition des fonctions d'administration et à l'élection des officiers.

Les officiers suivants sont élus :

- Ralph Powers RISH : Président

- Josué LECONTE : Vice-président
  - Christopher Brian FOREHAND : Trésorier
  - Philip Alan JONES : Secrétaire
  - Kaleb LECONTE : Membre
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, ainsi que les membres du Conseil pour l'acceptation de leurs fonctions.

Suivent les signatures (S) : Monsieur Ralph Powers RISH et Monsieur Josué LECONTE.

Ensuite est écrit:

Enregistré à Port-au-Prince, le huit septembre deux mille onze. Au Folio:... Case:... du Registre:... N°... des Actes civils; Perçu D. fixe: Gdes Proportionnel:... Visa timbre:...

(S) Le Directeur général de l'Enregistrement Jean Luvien SAINT-LOUIS.

Pour copie conforme  
Collationné

M<sup>e</sup> Marie-Yves Nathalie SAOUD  
Notaire public

Déposés et enregistrés ont été, au Ministère du Commerce et de l'Industrie, deux originaux de l'Acte constitutif et des Statuts de la Société anonyme dénommée: «PREBLE-RISH HAÏTI S.A.». Au capital social de Gdes 100,000. Et ayant son siège social à Port-au-Prince. Formée à: ... Le: ... Date du 1<sup>er</sup> dépôt des Statuts le: ... Enregistrement aux Contributions le: ... Signature de l'Acte constitutif le: ... Enregistrement aux Contributions le: 8/9/2011. Enregistrement définitif le: 20/2/2013 No.: L-282 Folio: 53 Reg. XIII.

COPIE  
CERTIFIÉE CONFORME  
DIRECTEUR GÉNÉRAL